

États financiers de

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES  
PRODUCTEURS DE SEMENCES**

Exercice clos le 30 avril 2017



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
150, rue Elgin  
Bureau 1800  
Ottawa ON K2P 2P8  
Canada  
Téléphone 613-212-5764  
Télécopieur 613-212-2896

## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Aux membres de l'Association canadienne des producteurs de semences

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association canadienne des producteurs de semences, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2017, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne des producteurs de semences au 30 avril 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*KPMG S.R.L. / SENC.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 26 juin 2017

Ottawa (Canada)

# ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

États financiers

Exercice clos le 30 avril 2017

États financiers

État de la situation financière.....	1
État des résultats.....	2
État de l'évolution de l'actif net.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes afférentes aux états financiers.....	5
Tableau des frais généraux et administratifs.....	13

# ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

État de la situation financière

Au 30 avril 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie	118 634 \$	417 175 \$
Débiteurs	99 380	143 900
Charges payées d'avance	108 181	106 391
	<u>326 195</u>	<u>667 466</u>
Placements (note 2)	1 767 009	1 898 528
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 3)	379 683	547 539
Actif reporté au titre du régime de retraite (note 6)	106 045	–
	<u>2 578 932 \$</u>	<u>3 113 533 \$</u>
<b>Passif et actif net</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	191 983 \$	221 860 \$
Subventions à payer	1 200	6 200
Honoraires d'inspection à payer	5 597	3 737
Produits reportés	103 353	138 442
	<u>302 133</u>	<u>370 239</u>
Apports reportés destinés à l'achat d'immobilisations (note 5)	213 432	377 023
Passif reporté au titre du régime de retraite (note 6)	–	284 621
Actif net (note 7)		
Investi en immobilisations corporelles et incorporelles	166 251	170 516
Non affecté	1 897 116	1 911 134
	<u>2 063 367</u>	<u>2 081 650</u>
Engagements (note 8)		
	<u>2 578 932 \$</u>	<u>3 113 533 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

\_\_\_\_\_  
K. Runnalls, président

\_\_\_\_\_  
G. Chancey, directeur général

# ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

État des résultats

Exercice clos le 30 avril 2017, avec informations comparatives de 2016

	Budget	Actuel 2017	Actuel 2016
Honoraires (y compris les honoraires des succursales et d'inspection)	2 004 410 \$	2 542 750 \$	2 633 768 \$
Moins			
Honoraires des succursales	–	620 949	609 440
Honoraires d'inspection	401 625	319 064	402 254
	401 625	940 013	1 011 694
Honoraires nets	1 602 785	1 602 737	1 622 074
Frais généraux et administratifs (tableau)	2 805 032	2 670 866	2 401 033
Perte avant les éléments suivant	(1 202 247)	(1 068 129)	(778 959)
Autres produits			
Honoraires liés aux SICSA	263 060	267 251	259 737
Amortissement des apports reportés destinés à l'achat d'immobilisations	–	163 591	150 093
Assemblée générale annuelle	125 000	107 241	178 239
Revenu de placement	48 000	82 548	35 955
Pénalités	19 200	47 465	44 253
Divers	2 100	43 392	42 984
Vente de rapports sur la production de semences lignées	5 000	3 494	2 553
Subvention gouvernementale	233 591	–	17 229
	695 951	714 982	731 043
Insuffisance des produits sur les charges	(506 296)\$	(353 147)\$	(47 916)\$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

# ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 avril 2017, avec informations comparatives de 2016

	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles	Non affecté	2017 Total	2016 Total
Solde déclaré	170 516 \$	1 911 134 \$	2 081 650 \$	2 457 397 \$
Insuffisance des produits sur les charges	–	(353 147)	(353 147)	(47 916)
Réévaluations relatives au passif du régime de retraite	–	334 864	334 864	(327 831)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	83 926	(83 926)	–	–
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(251 782)	251 782	–	–
Amortissement des apports reportés destinés à l'achat d'immobilisations	163 591	(163 591)	–	–
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>166 251 \$</b>	<b>1 897 116 \$</b>	<b>2 063 367 \$</b>	<b>2 081 650 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

# ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 avril 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes		
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(353 147)\$	(47 916)\$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	251 782	246 456
Amortissement des apports reportés destinés à l'achat d'immobilisations	(163 591)	(150 093)
Diminution (augmentation) du passif reporté au titre du régime de retraite	(284 621)	265 435
Augmentation du actif reporté au titre du régime de retraite	(106 045)	–
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(25 376)	85 332
	(680 998)	399 214
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) des placements	131 519	(3 514)
Activités de financement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(83 926)	(200 588)
Apports reportés destinés à l'achat d'immobilisations	–	95 310
Réévaluations relatives au passif du régime de retraite	334 864	(327 831)
	250 938	(433 109)
Diminution de la trésorerie	(298 541)	(37 409)
Trésorerie au début de l'exercice	417 175	454 584
Trésorerie à la fin de l'exercice	118 634 \$	417 175 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

# ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 avril 2017

---

L'Association canadienne des producteurs de semences (l' « Association ») offre des services de lignage des grandes cultures, de concert avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, à plus de 4 000 producteurs de semences au Canada.

L'Association a été constituée en société sans capital-actions en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* et depuis le 30 juillet 2013, ses statuts sont dressés conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

S'agissant d'un organisme de bienfaisance, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu aux termes de l'alinéa 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

## 1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui sont énoncés dans la Partie III du Manuel de CPA Canada – *Comptabilité* et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

### a) Méthode comptable

L'Association applique la méthode du report s'appliquant aux organismes sans but lucratif pour comptabiliser les apports.

### b) Constatation des produits

Les produits tirés des honoraires et de la vente de rapports de production sont constatés lorsque les services sont rendus ou que les biens sont vendus. Les apports destinés à l'achat des immobilisations corporelles et incorporelles sont reportés et amortis dans les résultats à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations achetées.

### c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les placements sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'Association a choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

# ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2017

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### c) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'Association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'Association ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'elle s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

### d) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles achetées sont comptabilisées au coût. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation corporelle et incorporelle ne contribue plus à la capacité de l'Association de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire au taux annuel de 10 % pour le mobilier et de 25 % pour le matériel informatique et les immobilisations incorporelles.

### e) Coûts et obligations au titre des régimes de retraite

L'Association offre un régime de retraite à prestations déterminées qui couvre une partie de ses employés. Les prestations sont fondées sur les années de service ainsi que sur la rémunération de l'employé pendant ses trois meilleures années.

L'Association offre aussi un régime de retraite à cotisations déterminées, qui verse des prestations de retraite à ses employés. Le coût du régime à cotisations déterminées est constaté en fonction des cotisations devant être faites au cours de chaque période.

# ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2017

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### e) Coûts et obligations au titre des régimes de retraite (suite)

L'Association utilise la méthode de la constatation immédiate pour comptabiliser s régime à prestations déterminées. Elle comptabilise les obligations afférentes à ce régime à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour gagner les prestations de retraite. L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (laquelle tient compte des hypothèses utilisées par la direction aux fins de capitalisation, de la croissance d'autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). La date d'évaluation des actifs du régime, lesquels sont constatés à leur juste valeur, et de l'obligation au titre des prestations constituées coïncide avec la clôture de l'exercice de l'Association.

Entre les évaluations actuarielles, l'Association applique la technique d'extrapolation pour estimer l'obligation au titre des prestations constituées. Elle comptabilise cette obligation après en avoir déduit la juste valeur des montants du régime, en tenant compte de toute provision pour moins-value dans l'état de la situation financière de fin d'exercice.

Le coût annuel des prestations est comptabilisé dans l'état des résultats et les gains et pertes actuariels sont comptabilisés dans les apports reportés.

La capitalisation du régime de retraite est conforme aux exigences légales et aux méthodes actuarielles normalisées. L'actif du régime de retraite est employé à l'achat de rentes viagères au profit des employés au moment de la retraite lorsque les prestations du régime sont majorées. Des rentes supplémentaires sont achetées au profit des employés retraités.

### f) Opérations de change

Les opérations réalisées en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont constatés en résultat.

### g) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui auront une influence sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges pour la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues tous les ans et lorsque des corrections deviennent nécessaires, elles sont constatées dans les états financiers de l'exercice où elles sont connues.

# ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2017

## 2. Placements

Les placements se composent des titres suivants :

	2017	2016
Certificats de placement garanti	1 105 764 \$	1 270 067 \$
Placements à long terme		
Titres d'État à revenu fixe	208 825	210 682
Titres à revenu fixe de sociétés	205 366	208 826
Actions	112 412	101 459
Fonds d'actions	129 100	102 442
Intérêts courus sur les placements	5 542	5 052
<b>Total des placements</b>	<b>1 767 009 \$</b>	<b>1 898 528 \$</b>

## 3. Immobilisations corporelles et incorporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2017 Valeur comptable nette	2016 Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles				
Mobilier et matériel	86 788 \$	40 411 \$	46 377 \$	21 740 \$
Améliorations locatives	100 183	29 577	70 606	81 827
Ordinateurs	200 393	180 125	20 268	50 521
	387 364	250 113	137 251	154 088
Immobilisations incorporelles	1 069 851	827 419	242 432	393 451
	1 457 215 \$	1 077 532 \$	379 683 \$	547 539 \$

Au 30 avril 2016, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 1 373 289 \$ et à 825 750 \$.

## 4. Crédoiteurs et charges à payer

À la fin de l'exercice, l'Association n'avait aucune somme à payer au titre des remises gouvernementales ou des cotisations sociales (néant en 2016).

# ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2017

## 5. Apports reportés destinés à l'achat d'immobilisations

	2017	2016
Solde au début de l'exercice	377 023 \$	431 806 \$
Plus : Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	–	95 310
Moins : Amortissement	(163 591)	(150 093)
Solde à la fin de l'exercice	213 432 \$	377 023 \$

## 6. Actif/passif reporté au titre des régimes de retraite

L'Association administre les régimes de retraite de ses employés, qui consistent en des régimes à prestations déterminées et à prestations déterminées enregistrés auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario et qui couvrent la plupart des employés de l'Association.

La dernière évaluation actuarielle a eu lieu en date du 31 juillet 2015. La dernière extrapolation fondée sur les hypothèses actuelles a été réalisée au 30 avril 2016. La prochaine évaluation actuarielle aux fins de capitalisation doit être produite en date du 31 juillet 2018, conformément à la *Loi sur les régimes de retraite* (Ontario).

Dans le cadre des règles régissant les régimes soumis à la réglementation provinciale, ceux-ci doivent satisfaire à certaines exigences de solvabilité qui supposent la dissolution et la liquidation du régime à la date de l'évaluation. Les résultats de l'évaluation actuarielle réalisée au 31 juillet 2015 aux fins de capitalisation faisaient état d'un excédent de 51 973 \$ selon l'approche de solvabilité et d'un déficit de 354 040 \$ selon l'approche de continuité, d'après des hypothèses économiques valables au 31 juillet 2015.

Le rapprochement entre l'état de capitalisation du régime de retraite à prestations déterminées et le montant constaté dans les états financiers s'établit comme suit :

	2017	2016
Juste valeur de l'actif du régime	4 607 664 \$	4 192 638 \$
Obligation au titre des prestations constituées	(4 501 619)	(4 477 259)
	106 045 \$	(284 621)\$

# ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2017

## 6. Charges reportées au titre des régimes de retraite (suite)

### a) Actif du régime

	2017	2016
Juste valeur de l'actif au début de l'exercice	4 192 638 \$	4 387 931 \$
Rendement réel de l'actif	565 459	(48 319)
Cotisations de l'employeur	106 410	122 574
Cotisations des employés	13 735	21 740
Prestations versées	(270 578)	(291 288)
Juste valeur de l'actif à la fin de l'exercice	4 607 664 \$	4 192 638 \$

La charge liée au régime de retraite à prestations déterminées pour l'exercice s'élève à 50 068\$ (2016 - 60 178 \$) et elle est comprise dans la charge des avantages sociaux qui figure dans le Tableau des frais généraux et administratifs.

### b) Obligation au titre des prestations constituées

	2017	2016
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	4 477 259 \$	4 407 117 \$
Augmentation de l'obligation	48 689	80 863
Prestations versées	(270 578)	(291 288)
Intérêts	246 249	242 391
Perte actuarielle	–	38 176
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	4 501 619 \$	4 477 259 \$

### c) Actif des régimes

L'actif des régimes est investi dans les titres suivants au 30 avril :

	2017	2016
Trésorerie et équivalents	3 %	6 %
Obligations et certificats de placement garantis	36 %	33 %
Actions canadiennes	29 %	27 %
Actions étrangères	36 %	34 %

# ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2017

## 6. Charges reportées au titre des régimes de retraite (suite)

### d) Hypothèses

Les hypothèses importantes suivantes ont servi à la comptabilisation du régime de retraite à prestations déterminées au 30 avril :

	Régime de prestations de retraite	
	2017	2016
Obligation au titre des prestations constituées au 30 avril :		
Taux d'actualisation	5,50 %	5,50 %
Hausse du taux de rémunération	3,25 %	3,25 %
Coût des prestations de l'exercice terminé le 30 avril :		
Taux d'actualisation	5,50 %	5,50 %
Rendement prévu de l'actif du régime	5,50 %	5,50 %
Hausse du taux de rémunération	3,25 %	3,25 %

## 7. Actif net

L'Association considère son capital comme étant son actif net. Son objectif général à l'égard du capital consiste à financer les immobilisations corporelles et incorporelles, la recherche et les activités courantes.

L'Association n'est pas assujettie à des exigences de l'extérieur en fait de capital et sa stratégie globale en la matière est inchangée depuis l'exercice clos le 30 avril 2016.

## 8. Engagements

L'Association loue des locaux pour bureaux et du matériel aux termes de contrats de location-exploitation échéant entre le 31 octobre 2017 et le 31 mai 2020. Les paiements annuels minimaux pour chacun des quatre prochains exercices se répartissent comme suit :

2018	93 291 \$
2019	93 291
2020	90 454
2021	7 065
	<hr/>
	284 101 \$

# ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2017

---

## 9. Risques financiers et concentration du risque de crédit

### a) Risque de change

L'Association est exposée à des risques financiers découlant des fluctuations des taux de change et de leur volatilité. Dans le cours normal de ses activités, l'Association achète des placements libellés en dollars américains. À l'heure actuelle, l'Association ne conclut pas de contrats à terme de gré à gré afin d'atténuer ce risque.

### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Association gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Elle prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de pouvoir disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

### c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit relativement aux débiteurs. L'Association évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de toutes les sommes qui ne sont pas recouvrables.

### d) Risque de taux d'intérêt

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes. De plus amples renseignements sur les placements à taux fixe sont donnés à la note 2.

### e) L'Association estime ne pas encourir de risque de change important découlant de ses instruments financiers.

Les expositions au risque n'ont pas changé depuis 2016.

## 10 Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2016 ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice en cours.

# ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

Tableau des frais généraux et administratifs

Exercice clos le 30 avril 2017, avec informations comparatives de 2016

	Budget	Actuel 2017	Actuel 2016
Salaires	917 187 \$	882 582 \$	881 573 \$
Projets spéciaux	240 000	258 948	16 102
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	269 591	251 782	246 456
Frais de déplacement des administrateurs	244 067	230 641	240 608
Avantages sociaux	227 048	214 935	187 372
Assemblée générale annuelle	105 370	166 919	165 154
Traitement des données	112 383	101 907	79 439
Développement technique et développement des données	120 200	99 432	67 279
Loyer	94 651	94 676	92 786
Déplacements du personnel	105 301	80 951	73 376
Honoraires professionnels	144 900	79 953	96 523
Honoraires	42 000	42 000	42 000
Assurances	25 307	32 460	19 291
Publicité	45 000	26 187	91 129
Location de matériel	16 670	18 838	19 905
Droits d'adhésion	25 425	18 251	15 196
Internet et service du site Web	14 700	17 562	14 309
Fournitures de bureau et papeterie	15 550	15 188	16 282
Postes	13 250	12 901	13 497
Téléphone	9 480	10 858	11 028
Imprimerie	5 952	7 616	2 778
Présentations et commandites	7 500	3 150	3 000
Créances douteuses	1 000	1 694	3 203
Matériel de promotion	1 500	1 003	2 311
Abonnements	1 000	432	436
	<b>2 805 032 \$</b>	<b>2 670 866 \$</b>	<b>2 401 033 \$</b>